



AS/Mon (2018) OJ 08 REV

5 novembre 2018

fmonoj08 REV_2018

Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi)

Projet d'ordre du jour révisé

de la réunion qui se tiendra à huis clos à PARIS le vendredi 16 novembre 2018 de 9h00 à 17h00

(Bureau du Conseil de l'Europe)

55 avenue Kléber, Paris 16^e (métro : Boissière)

Tél. : +33 (0)1 44 05 33 60, fax: +33 (0)1 47 27 36 47)

1. Projet d'ordre du jour
[AS/Mon (2018) OJ 08 REV]

Adoption du projet d'ordre du jour révisé

2. Projet de procès-verbal
[AS/Mon (2018) PV 07]
[AS/Mon/Inf (2018) 18]

Approbation du projet de procès-verbal de la réunion tenue à Strasbourg les 10 et 11 octobre 2018

Actes pour information du séminaire sur "Le contrôle parlementaire et le rôle de l'opposition" (Tbilissi, 17 septembre 2018)

3. Géorgie
Corapporteurs: Mme Kerstin Lundgren, Suède, ADLE et M. Titus Corlăţean, Roumanie, SOC
[Programme]
[\[Communication de la mission d'observation d'élections – anglais uniquement\]](#)

Rapport oral des corapporteurs sur leur visite d'information à Tbilissi (6-8 novembre 2018)

Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres de la Commission, tient lieu de convocation à la réunion.

Il tient également lieu d'invitation au sens de la Résolution 1115 (1997), paragraphe 10¹.

Copie aux Secrétaires des délégations et des groupes politiques

Les documents de la réunion sont diffusés sur le site web extranet de l'Assemblée parlementaire (accès réservé aux délégations nationales) : <http://assembly.coe.int/extranet>.

¹ Résolution 1115, paragraphe 10: "En cas d'ouverture d'une procédure de suivi, deux membres de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné (de façon à représenter la majorité au pouvoir et l'opposition) sont invités à participer, sans droit de vote, aux débats pertinents de la commission, sauf si l'un et/ou l'autre sont déjà représentés dans cette commission. Par analogie avec l'article 6, paragraphe 8, aucun membre de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné ne pourra participer au vote relatif à une question concernant ledit Etat."

4. **Projets de rapports d'examen périodique sur les pays ne faisant pas l'objet d'une procédure de suivi stricto sensu et n'étant pas engagés dans un dialogue postsuivi**
Rapporteur ex officio: Sir Roger Gale, Royaume-Uni, CE
[AS/Mon (2018) 17]

Examen du projet de rapport d'examen périodique sur l'Islande
5. **Procédure de suivi : renforcer son efficience et son efficacité**
[AS/Mon (2018) 18]

Examen d'une note du Président de la commission et échange de vues
6. **Serbie**
Corapporteurs: Mme Maria Guzenina, Finlande, SOC et M. Robert Goodwill, Royaume-Uni, CE
[AS/Mon (2018) 16]
[\[CDL-AD \(2018\)023](#) – anglais uniquement]

Echange de vues sur l'état d'avancement de la préparation du rapport sur le respect des obligations et engagements par la Serbie
7. **Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux**
[\[Doc. 14317\]](#)

Désignation d'un/e rapporteur/e pour avis sur le rapport qui sera préparé par la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles (rapporteure : Mme Petra De Sutter, Belgique, SOC)
8. **République de Moldova**
Corapporteurs : M. Egidijus Vareikis, Lituanie, PPE/DC, et Mme Maryvonne Blondin, France, SOC

Echange de vues sur les développements récents dans le pays
9. **Sous-commission sur les conflits entre les Etats membres du Conseil de l'Europe**

Rapport oral sur la réunion de la sous-commission qui s'est tenue à Strasbourg le 11 octobre 2018
10. **Autorisation de visites d'information**
11. **Questions diverses**

Documents d'information :
Etat des procédures
[AS/Mon/Inf (2018) 16]

Programme de travail
[AS/Mon/Inf (2018) 17]
12. **Prochaines réunions**

Paris, 12 décembre 2018
Strasbourg, 21-25 janvier 2019 (pendant la partie de session de l'Assemblée)
Paris, 6 mars 2019 (*à confirmer*)
Strasbourg, 8-12 avril 2019 (pendant la partie de session de l'Assemblée)
Paris, 22 mai 2019 (*à confirmer*)
Strasbourg, 24-28 juin 2019 (pendant la partie de session de l'Assemblée)
Paris, 10 septembre 2019 (*à confirmer*)
Strasbourg, 30 septembre-4 octobre 2019 (pendant la partie de session de l'Assemblée)
Paris, 14 novembre 2019 (*à confirmer*)
Paris, 11 décembre 2019 (*à confirmer*).